

Le problème du rajeunissement naturel du pin noir d'Autriche

Autor(en): **A.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **76 (1925)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784824>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

que l'argent et les efforts consacrés par les administrations et les sociétés de chasseurs à la protection du gibier servent à satisfaire la passion d'individus dont la seule préoccupation est de détruire et pour lesquels les beautés de la nature restent un vain mot.

Mais, s'il est bon de favoriser le développement du gibier pour faire de la chasse un sport attrayant et une source de revenus pour les deniers publics, il faut reconnaître aussi qu'il serait juste d'indemniser l'agriculteur dont les récoltes pâtissent parfois du grand nombre de bêtes sauvages peuplant la région. Or, actuellement, le paysan est obligé de s'en remettre à cet égard au bon vouloir des autorités ou des fermiers de la chasse.

Enfin, la protection des oiseaux devrait se faire d'une façon moins schématique que ce n'est le cas actuellement. On ne peut plus se borner à déclarer péremptoirement que tels oiseaux sont utiles et tels autres nuisibles. Ils sont parfois l'un et l'autre, et tous ont leur rôle à jouer dans la nature. Il ne convient pas que l'homme décide d'anéantir telle ou telle espèce parce qu'elle paraît de prime abord lui causer du tort. On peut en dire autant des carnassiers et des oiseaux de proie, dont la nocivité a trop souvent été exagérée et l'utilité ignorée.

Pour remédier à ces inconvénients, il était nécessaire de procéder à une révision de la loi de 1904. *(A suivre.)*

Le problème du rajeunissement naturel du pin noir d'Autriche.

Le pin noir d'Autriche ne se trouve pas spontanément en Suisse. Il a été introduit artificiellement en maintes localités, sa frugalité et son endurance permettant de l'employer pour le reboisement des stations les plus ingrates, spécialement sur les sols calcaires secs et superficiels. Sa réussite a été en général très bonne, surprenante. Constatant la vigueur et la belle croissance de ces plantations, l'on était d'autant plus étonné de se trouver en général en face d'une absence totale de régénération naturelle. Moi-même je n'ai jamais eu l'occasion d'en observer des semis spontanés.

Moins heureux en cela que M. Moreillon qui cite de ces semis au pied du Jura vaudois,¹ nous répondons volontiers à son invitation à entrer dans la discussion.

¹ „Journal forestier suisse“ 1925, cahier de juillet, page 158.

Dans un stage d'une année fait à Neuchâtel, en 1893/94, j'ai parcouru fréquemment les divers massifs de pins noirs au pied du Chaumont. La ville de Neuchâtel ainsi que l'Etat, dans sa forêt de l'Eter, avaient entrepris le reboisement avec le pin noir de certains terrains superficiels, séchards, réfractaires au boisement par les essences indigènes, formant une sorte de garigue rocheuse ou gazonnée, au pied des opulentes forêts du Chaumont. Outre l'exposition particulièrement chaude et le climat local plutôt sec, l'origine de ces garigues est attribuable aussi à la nature de la roche, le néocomien, peu propice à subir l'action de l'érosion et à la formation de terre arable.

C'est entre 1860 et 1870 que l'on commença, en pays neuchâtelois, la culture du pin d'Autriche. D'une lettre du 1^{er} février 1911 de feu M. James Roulet, inspecteur général, je relève que les massifs de pin noir de la forêt cantonale de l'Eter, au-dessus de Cressier, ont été créés par semis, de 1867 à 1869. Altitude: environ 650 m.

A la même époque, l'administration forestière de la ville de Neuchâtel opérait dans les terrains dénudés au-dessus de la ville, à la hauteur de la roche de l'Hermitage, à 600 m d'altitude. On y procédait également par semis en ligne, avec une réussite qui, ici, semble complète. Plusieurs mas d'un hectare et plus furent ainsi créés dans la ceinture des forêts de chêne s'étendant au-dessous des sapinières de Chaumont; le chêne occupe les combes ou bas-fonds à sol profond, le pin les affleurements rocheux, les dalles néocomiennes, où toute autre végétation reste rabougrie quand elle n'est pas exclue.

En 1893, ces peuplements comptaient environ 35 années d'existence. Les pins formaient un perchis généralement assez serré et homogène de 8 à 12 m de hauteur. Les diamètres des arbres les plus gros atteignaient 20 à 25 cm. L'accroissement semblait vigoureux, la santé générale excellente, à en juger d'après les cimes touffues et verdoyantes.

La production de cônes était relativement abondante. Il était facile d'en cueillir et le sol en était généralement jonché. Pour cette raison même, l'on était frappé de l'absence totale de tout semis naturel, de toute ébauche de régénération spontanée, ainsi qu'en convient M. Moreillon, lorsque à propos des 5 semis de pin noir constatés dans une muraille à Neuchâtel, il dit „qu'il n'en existe peut-être aucun (semis) dans les forêts de ce canton.“

En décembre 1910, j'ai fait la petite expérience suivante. Dans la pineraie de la Roche de l'Hermitage, j'ai cueilli 10 cônes qui me semblaient normaux. De ces 10 cônes, je n'ai réussi à extraire que trois graines paraissant bonnes. Semées en pot, en chambre, et soignées au mieux, aucune de ces graines n'a daigné germer. Pourtant les cônes avaient été partiellement travaillés par le bec-croisé ou l'écureuil, ce qui semble dénoter la présence de graines normales, comestibles.

Qu'est-il advenu, depuis 30 ans, des massifs de pins noirs de la région neuchâteloise au point de vue de la régénération? Avec mon collègue précité, j'espère recevoir des forestiers de cette région de plus amples renseignements par la voie de notre Journal.

La présence d'un commencement de régénération dans les pineraies du pied du Jura vaudois, âgées peut-être de 80 ans, laisse présumer que le manque de rajeunissement constaté dans les pins noirs de Neuchâtel en 1893, alors âgés de 35 à 40 ans seulement, pourrait être attribué éventuellement au jeune âge de ces massifs, à un manque de maturité. Dans ce cas le mal est guérissable, s'il n'est pas déjà guéri, la rapide succession des années procurant le remède par elle-même.

Mais la stérilité peut aussi être le fait de la station et du climat. Ni l'une ni l'autre ne répondent peut-être aux conditions dans lesquelles le pin d'Autriche vit dans son habitat primitif. Il suffit de songer aussi combien le développement de ces perchis homogènes et dont tous les composants ont exactement le même âge se fait dans un ordre inverse à la vie naturelle des peuplements spontanés, où les arbres de tout âge et de tout diamètre alternent et se mélangent selon leur fantaisie ou leur tempérament.

Peut-être l'apparition des semis dans les stations citées par M. Moreillon n'est-elle qu'exceptionnelle ou fortuite, comme le reboisement naturel du mur de la ruelle Vaucher? Jusqu'à plus ample informé, je me range parmi les sceptiques. Rappelons que M. le Dr Fankhauser, dans son „Guide pratique de sylviculture“, passe sous silence cette question de la régénération naturelle du pin noir. Récemment, M. le professeur Perrin de l'Ecole nationale des Eaux et Forêts, à Nancy, m'affirmait que de son côté il ne connaissait pas de massifs de cette essence permettant d'y constater des semis. La question reste donc ouverte et la parole est aux enquêteurs.

En attendant, point n'est besoin, ni opportun de se décourager et de rayer cet arbre de la liste des exotiques à introduire. Comme essence d'amélioration et transitoire, le pin noir rendra souvent d'excellents services. J'en ai planté récemment encore à 1050 m d'altitude, à la Vallée de Joux, dans une station superficielle, où l'épicéa refusait, séchait au bout de 3 ou 4 années. L'essai est concluant, le pin part magnifiquement. A son abri, après 10 ans peut-être, les essences indigènes pourraient être réintroduites, car il est évident qu'on ne songe nullement à leur substituer cet étranger. Il suffit qu'il joue son rôle de nourrice pendant qu'il le faut.

A. P...y.

Bibliographie forestière

Les sciences forestières possèdent aujourd'hui une littérature spéciale qui se développe d'une façon extrêmement rapide. Le nombre des publications augmente chaque jour; il ne permet plus, sans l'aide d'une méthode, d'embrasser cette vaste matière.

En effet, après les pays de l'Europe centrale, d'autres nations se sont intéressées au progrès de l'Economie forestière et multiplient les publications relatives à ces questions. L'Amérique, l'Asie sont aussi venues, depuis quelques années, augmenter nos connaissances dans une large mesure.

A l'heure actuelle, nous nous trouvons en face d'une telle profusion d'œuvres forestières que nous ne pouvons pratiquement plus nous orienter dans ce dédale. Tout lire est un travail impossible. Que faire?

En 1903, pour la première fois, le Congrès des Stations de recherches forestières, se rendant compte de la situation, adopta, après la lecture d'un rapport présenté par le D^r Flury, la création d'une Bibliographie forestière internationale. Le premier pas était fait. Plus tard, la question fut reprise et étudiée. En 1910, enfin, sa réalisation était proche. Mais la chose en resta là.

Chaque année cependant, les œuvres s'accumulent et ne peuvent être utilisées pleinement et avec méthode. Nous constatons ainsi une très mauvaise utilisation des forces intellectuelles mises au service de la forêt. Quelques tentatives furent faites pour mettre un peu d'ordre dans ce fouillis; mais, en réalité, rien ne fut entrepris d'une façon méthodique.